



association
"entraide
Le Relais"



ATELIERS DE REDYNAMISATION ET D'INSERTION

Association ENTRAIDE LE RELAIS

Bilan du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010

I Rappel des objectifs

Destinés à des personnes dans des situations d'isolement et d'exclusion sociale, bénéficiaires du RSA, sans activités professionnelles depuis plusieurs années, les Ateliers De Redynamisation ont pour objectif la remobilisation des publics et leur inscription dans un parcours d'autonomie et de préparation au monde du travail.

De plus, dans un contexte socio-économique touché notamment par la crise économique, de nombreuses personnes se trouvent en difficultés. Les publics les plus fragiles subiront inévitablement et fortement les effets négatifs de cette crise.

Le parcours dans les ateliers de redynamisation vise l'autonomie de la personne accompagnée et son engagement dans les ateliers a pour but de permettre à celle-ci de remobiliser ses potentialité par la restauration de l'image de soi et de la confiance en soi, la gestion de la vie quotidienne, l'acquisition d'une certaine autonomie dans l'accès au droit commun, à l'acquisition de rythmes et d'habitudes.et l'ouverture vers le monde notamment celui du travail

L'objectif de l'action se réalise en conformité avec le cahier des charges de l'atelier de redynamisation validé par le Service Insertion et Emploi du Conseil général du Bas-Rhin.

II Les moyens

1) Les salariés et intervenants

- service administratif : 0,10 etp
- accompagnement social et suivi pédagogique : 1,5 etp, travailleurs sociaux
- animateur – formateur : 0,5 etp
- service entretien - nettoyage : 0,10 etp
- collaborateurs occasionnels avec des compétences spécifiques selon les activités proposées

2) Les moyens matériels et techniques

- 3 bureaux d'accueil pour les intervenants et les usagers
- 3 salles de réunions et d'accueil des ateliers pour les activités de groupe
- 1 espace cuisine pédagogique
- 1 terrain de plantation et 2 serres

Véhicules mis à disposition par l'association selon les besoins

III Les actions réalisées

1) Phase d'accueil.

	2009	2010	Comparaison 2009 - 2010
Réunions d'information collective	12	8	
Nombre de personnes présentes :	86	43	
dont partenaires sociaux	34	10	
dont futurs participants de l'action	51	33	
Nombre d'entretiens d'inscription	92	121	+32%
Nombre d'entrées dans l'action	77	101	+32%

Nombre d'orientations mensuelles en moyenne : 9.5 (7.66 en 2009)
(des entretiens d'inscription ont lieu sans présence au préalable à une réunion de présentation des ateliers)

Parmi 121 personnes accueillies pour la 1ere fois par la structure, 27 n'ont pas souhaité entrer dans l'action pour les raisons suivantes :

- non adhésion de la personne (ne souhaitent pas participer aux ateliers proposés, souhaitent être rémunérés, pensent que les personnes accueillies ne leur « correspondent » pas...)
- pour une faible partie ; mauvaise orientation, le service des ateliers de redynamisation ne pouvant répondre aux besoins de la personne
- problème de santé rendant difficile le démarrage dans le parcours (notamment problème d'addiction très présent ou problématique psychique)

Le nombre prévisionnel de participants pour 2010 était de 100 personnes. Nous avons accueillis puis accompagnés 159 personnes.

2) Orientation vers la structure par :

Les personnes sont orientées vers les ateliers par les partenaires des secteurs médico-sociaux ou professionnels.

Concernant les personnes bénéficiaires du RSA, l'orientation fait objet dans leur d'engagement.

Service Social polyvalent de la VILLE de STRASBOURG	23
- CMS Ville	23
Services Sociaux hors VILLE (CUS)	13
- UTAMS CUS Sud	9
- UTAMS CUS Nord	4
Associations/Services Partenaires :	123
- Savoir et compétence	10
- Maison Départementale Personnes Handicapée	1
- Cap emploi	20
- Home Protestant	4
- Simot / Rna	11

- Horizon Amitié	7
- Entraide le Relais	21
- Hôpital de Jour Illkirch	3
- Cité Relais	1
- Centre Accueil Soins Ste Catherine	4
- CMP Robertsau	4
- ARSEA	2
- Escale saint vincent	1
- Femmes de paroles	4
- Autre	3
- Service Protection Mineurs Ville	1
- Village de Chalets ADOMA	1
- Régie des écrivains	1
- Psychiatre	3
- CG 67 conseil emploi	1
- Pôle Emploi	3
- L'Etage	5
- CPCV Est	2
- AAHJ	10

Les principaux objectifs des orientations évoqués par les TS partenaires :

- ☞ le développement de lien social (de nombreuses personnes sont isolées), la reprise de confiance en soi

- ☞ la reprise d'un rythme : ponctualité, travail en groupe, maintien du rythme dans l'atelier..., en vue d'une construction d'un projet professionnel ou d'une autonomie sociale (cuisine, budget...).

Certains partenaires, comme Action et Compétences par exemple, formulent une demande d'évaluation en mise en situation se rapprochant de l'emploi. Le parcours dans les ateliers permet de situer la personne dans son parcours d'insertion professionnelle (notion d'engagement, de capacités, de régularité, de motivation...)

3) Personnes présentes dans l'action.

(les critères sont cumulés pour certains)

	2009	2010	
Nombre de participants aux Ateliers	120	159	+32.5%
- dont bénéficiaires du RSA	62	83	+34%
- travailleurs handicapés/problème de santé		54	
- sans ressources		18	
- Chômeur longue durée (+12 mois)		118	
- bénéficiaires minima sociaux		126	
- Chômeur		41	

☞ Environ la moitié des bénéficiaires perçoit le RSA : certains sont chômeurs longue durée (+ 12 mois d'inscription) ou chômeurs (- 12 mois d'inscription), rencontrent des difficultés dues à un manque de qualification, ont un problème de santé se révélant être un frein à l'emploi.

☞ On relève des périodes d'inactivité longues pour des personnes non inscrites depuis plus de 12 mois au Pôle Emploi (12 mois non effectif, les causes : radiation, non inscription ou non réinscription). Certaines personnes ne sont pas inscrites au Pôle Emploi car le projet professionnel n'est pas encore une démarche prioritaire.

☞ Un fort pourcentage a une reconnaissance Travailleur Handicapé : quelques personnes ont une orientation en milieu protégé ou un accompagnement par une structure adaptée. Les problèmes sont d'ordre psychique essentiellement mais parfois doublé d'une difficulté physique, ou encore uniquement physique.

Nous accueillons des personnes reconnues « travailleur handicapé » ou qui présentent un handicap physique au même titre que les autres personnes.

a) Caractéristiques des personnes :

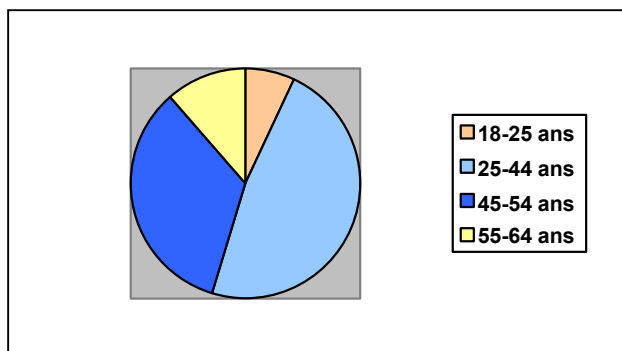
Répartition par sexe

Homme	90
Femme	69

Le parcours d'insertion est proposé aux hommes et aux femmes. Bien que nous assurons un accueil identique, les hommes sont majoritaires (57% et 43% de femmes).

Tous les ateliers de redynamisation sont accessibles à chacun, sans discrimination liée au sexe.

Age



18-25 ans	11
25-44 ans	76
45-54 ans	54
55-64 ans	18

Une majorité a **40 ans et plus**. Bien souvent ce sont des personnes isolées, chômeuses longue durée ou sans activité professionnelle (ni inscription au Pôle Emploi) depuis de nombreuses années, avec une ou des problématiques cumulées type santé, logement, confiance en soi, addiction...

Peu de personnes de **moins de 30 ans** nous sont orientées. Les personnes de moins de 30 ans s'inscrivent plus difficilement dans l'action. Les jeunes qui s'engagent dans le parcours ont une maladie psychique bien souvent.

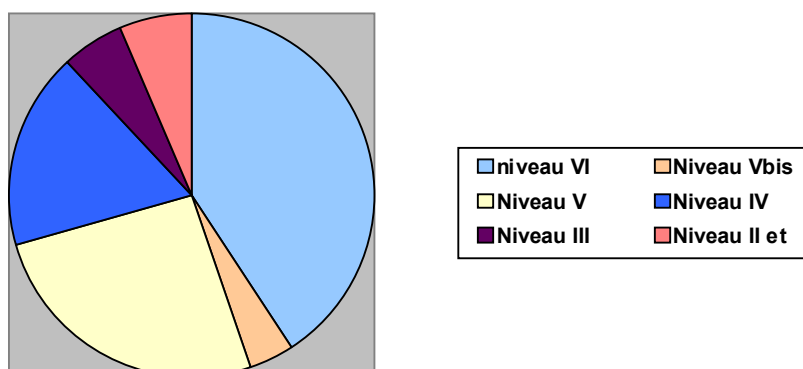
Logement

La plupart des participants sont logés dans le parc locatif social. Certains sont en logement privé ou en hébergement temporaire, type CHRS.

Niveau scolaire

(Nous ignorons le niveau scolaire de 7 personnes)

Niveau VI : **65** Niveau V : **41** Niveau III : **9**
Niveau Vbis : **6** Niveau IV : **28** Niveau II et I : **10**



Les chiffres confirment le niveau très faible d'instruction des personnes reçues dans les ateliers de redynamisation. Certaines personnes n'ont pas été scolarisées jusqu'à leur 16 ans.

Cependant 19 personnes ont un niveau III ou supérieur.

Nous relevons que, plus le niveau scolaire est faible, plus les problématiques familiales sont liées (personnes élevées en foyer, dans des familles avec de grandes difficultés).

Les personnes avec un bagage scolaire important rencontrent des problèmes psychologiques/psychiatriques importants ou des maladies dégénérantes.

Les personnes sont sans emploi notamment en raison :

- d'une problématique santé ou un problème d'addiction
- d'une longue période d'inactivité et/ou un manque de qualification
- de leur âge, souvent doublé d'une longue période d'inactivité

Les bénéficiaires ne correspondent pas toujours aux critères des contrats aidés. Les inscriptions au Pôle Emploi sont ponctuées de radiation, et par conséquent de réinscription, d'où l'inadéquation avec les critères des contrats aidés.

Lorsque des bénéficiaires évoquent le projet d'une reprise d'activité, l'accompagnement visant le projet professionnel se met en place après un délai variable en fonction des situations de chaque personne, des évolutions de parcours et de leur participation aux ateliers.

b) Bénéficiaires du RSA : 83 personnes

La nature des contrats d'insertion concerne

- la vie quotidienne,
- l'accès aux soins,
- les démarches en lien avec le logement,
- l'emploi
- ou la formation.

La grande majorité des contrats d'engagement RSA concerne des démarches liées à la vie quotidienne (dont font partie les ateliers de redynamisation).

Pour certains dont la nature du contrat concerne l'emploi ou la formation, le parcours dans les ateliers sera donc un tremplin pour s'y rapprocher.

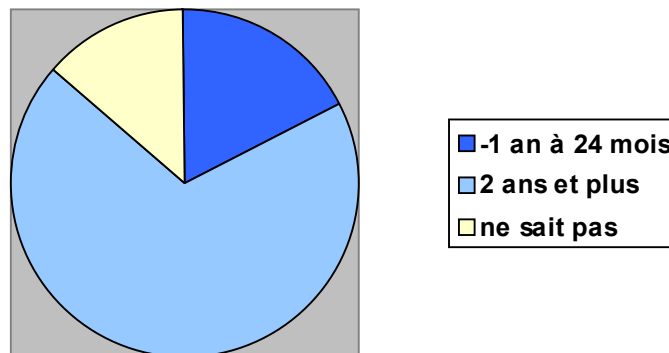
Les démarches de soins ou d'accès aux soins sont également souvent stipulées (bilans complets de santé à réaliser, contact à prendre avec un spécialiste...)

Durée d'inscription dans le RSA

Moins d'1 an	10
12 à 24 mois	7
entre 2 et 5 ans	24
entre 5 et 10 ans	17
+ de 10 ans	12
Ne sait pas	13

A souligner :

une grande majorité de bénéficiaires du RSA sont dans le dispositif RSA depuis 2 ans et plus.



4) Les modalités de mise en œuvre :

a) Les ateliers collectifs

430 ateliers ont été organisés pendant l'année.

Des ateliers sont proposés quotidiennement à raison d'une ou deux activités par jour. Un grand nombre d'ateliers se déroule à une fréquence régulière et fixe à l'année (par exemple la cuisine, l'informatique, le jardin, l'atelier artistique...).

Les ateliers couvrent différents domaines et sont variés de par leur contenu et leurs animateurs. Un grand nombre de participants s'inscrivent dans les mêmes ateliers dans la durée, ce qui permet un réel apprentissage, une réelle découverte. Les ateliers sont parfois choisis dans un premier temps par les bénéficiaires en fonction de leurs projets, d'autres sont conseillés quand une problématique est constatée et qu'un atelier peut aider à la résoudre.

La complémentarité des ateliers se révèle positive : les légumes plantés lors de l'atelier jardin sont préparés en atelier cuisine par exemple... Les horizons différents des animateurs permettent également de créer un réseau plus dense pour les personnes.

3486 participations aux ateliers ont été enregistrées (soit une moyenne de 8 personnes par atelier) :

1914 pour des bénéficiaires du RSA

➤ **Ateliers liés à la gestion de la vie quotidienne : 27 séances**

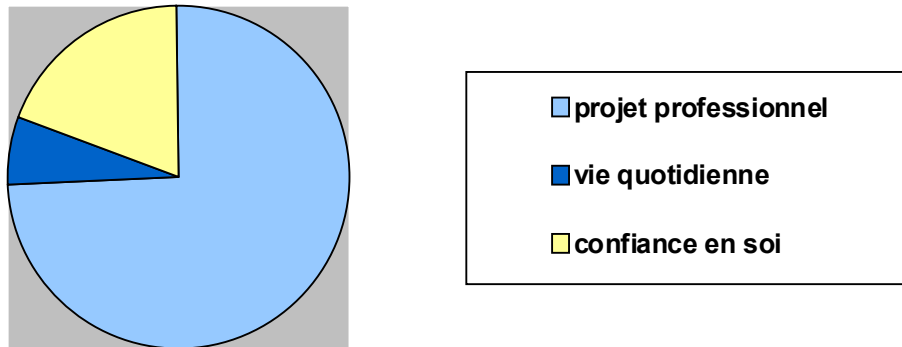
- Santé (en partenariat avec le RESI) : 19 séances
- Réunion mensuelle : 7 séances
- Table ronde autour du bénévolat : 1 séance

➤ **Ateliers visant à rompre avec l'isolement et à reprendre confiance en soi : 84 ateliers**

- Atelier communication bi-mensuel : 24 ateliers
- Pratique artistique : 45 séances
- Visites de musées, d'expositions... : 9 séances
- Atelier d'écriture : 4 ateliers
- Activité sportive : 2 ateliers

➤ **Ateliers liés au projet personnel et autour des démarches liées au retour à l'emploi ou à la formation : 319 séances**

- Ateliers « Regard vers l'emploi » avec des visites mensuelles de structures d'insertion par l'activité économique : 11 visites
- Tables rondes « en route vers l'emploi » : 18 séances
- Initiation à l'informatique, appui au projet professionnel et soutien en français : 75 ateliers
- Groupe de parole mensuel animé par une psychologue du travail : 11 ateliers
- Atelier mécanique cycle / création de boomerang : 45 ateliers
- Atelier jardin : 91 séances
- Atelier cuisine : 67 séances
- Exposition dans le cadre de la Manifestation Fous d'Image : 1 journée



b) Nouveauté 2010 :

Dans le cadre du partenariat avec l'association Tôt ou t'Art nous avons mis en place un atelier écriture bi - mensuel.

Nous prévoyons de participer à Plaisir d'écrire organisé par le CRAPT CARRLI, le thème de cette année est « le portrait ».

c) Constats liés aux ateliers :

En 2010 nous avons accueilli davantage de personnes. Les ateliers ont été très fréquentés et nous avons par conséquent régulé les groupes afin que les animateurs n'aient pas à encadrer plus de 10 voire 12 personnes.

Cependant, et ce comme chaque année, une grande partie des bénéficiaires fait un parcours plus ou moins irrégulier. Diverses raisons sont évoquées pour justifier les absences ou les retards : des difficultés à se mobiliser à cause de la prise de médicaments, de problèmes personnels, ou encore les conditions météorologiques sont souvent mises en avant (absences dues au temps ; pluie, grand froid, forte chaleur) mais pour la majorité cela reflète une difficulté d'engagement.

Lors des entretiens individuels quasiment chaque personne parle de retrouver un emploi. Cependant nous constatons une participation parfois faible aux visites de structures professionnelles. Il est à relever que les personnes réalisent lors de leur présence dans les ateliers que l'accès à un emploi ou une formation n'est pas forcément possible dans l'immédiat du fait de leur situation (notamment de santé). Cela les confronte à la difficile réalité et bien souvent ce constat est mal vécu (point qui est repris en entretien). De plus, les personnes en recherche d'emploi doivent faire face au marché de travail et à la difficulté d'accéder également à un CUI (forte demande donc forte concurrence, nombre de CUI limités...).

5) Suivi individuel

630 entretiens individuels dans le cadre du suivi : (dont 121 entretiens d'accueil fait auprès de 64 bénéficiaires du RSA)

- 284 avec les bénéficiaires du RSA

Certaines personnes ont du mal à s'inscrire concrètement dans l'action et les parcours peuvent être ponctués d'absences plus ou moins longues. Des rendez-vous individuels sont annulés ou reportés.

Durée d'inscription dans les ateliers de redynamisation des personnes sorties du dispositif entre le 01/01/10 et le 31/12/10

De 3 à 6 mois	18
De 6 à 12 mois	30
De 12 à 18 mois	7
Plus :	
De 18 à 24 mois	1
De 25 à 29 mois	3
De 30 à 36 mois	0
Plus de 36 mois	1

Moins de 3 mois	4
-----------------	---

Durée d'inscription dans les ateliers de redynamisation des personnes inscrites en 2010 encore présentes en janvier 2011

De 3 à 6 mois	14
De 6 à 12 mois	18
De 12 à 18 mois	8
Plus :	
De 18 à 24 mois	4
De 25 à 29 mois	4
De 30 à 36 mois	
Plus de 36 mois	2

Moins de 3 mois	15
-----------------	----

A noter : seul 6.5% environ des personnes ont dépassé les 18 mois d'inscription. Il s'agit de personnes présentant des problématiques de santé ou sociales qui sont de réels freins à l'emploi. Les personnes bénéficiaires du R.S.A vivent aussi des situations personnelles difficiles (comportementales, familiales) qui retardent une orientation emploi ou encore vers le bénévolat. Les personnes sont souvent demandeurs d'emploi de longue durée.

Les passages courts dans les ateliers concernent en majorité des personnes ayant de grandes problématiques personnelles et / ou de santé.

6) Les évolutions

FORMATION : 10 personnes
Un stage aux JMV du 03/05 arrêté le 19/05/10 cause santé
Une prestation accompagnement renforcé pour l'emploi Retravailler 67
APP au GIPFI en comptabilité secrétariat
2 Cours ASB au CPCV Est
Trajectoire de recherche d'emploi FORMABILIS
Un stage à EMI INTER
Une formation « savoir mieux communiquer » par la CCI
Cours de français CPCV Est
Formation Handicap et emploi RNA

Année 2009 : 2 évolutions emploi et 16 évolutions formation

7) Les Sorties

26 sorties positives : dont 15 bénéficiaires du RSA

EMPLOI : 9 personnes
1 emploi vendange Allemagne
1 CDI à Intersport
Contrat aidé à Elsau Net
Remplacement kiné
Remplacement aide à domicile ABRAPA
CUI aide soignante en maison de retraite
Un emploi (mais pas plus de nouvelles)
Un CUI JMV
Un CUI à SSI
FORMATION : 17 personnes
Une formation AFCD par l'ARSEA
Un bilan de compétence au CAC
ASB puis AVP au CPCV Est
Cours de français CSC
Formation informatique AFPA
Cours intensif de français
2 stages dans 2 maisons de retraite
Formation ARSEA « un bilan pour agir » et cours de français
Cours de français à l'université populaire
Stage en maison de retraite
Remise à niveau au CPCV Est
Une formation pré-qualifiante espaces verts (abandonnée cause santé)
Une formation vendeuse en électro-ménager
Formation aide à domicile par le SIMOT
Cours de français CSC
Immersion professionnelle par retravailler 67
BE1 football

Année 2009 : 2 sorties emploi et 11 sorties formation

A souligner : Les ateliers de redynamisation ont servi de tremplin aux personnes qui ont accédé à un emploi ou à une formation. En effet, du fait d'une reprise d'un rythme, l'accès à l'emploi s'est trouvé facilité, les personnes étant dans une vraie dynamique et demande de recherche d'emploi.

Le public que nous accueillons n'est pas forcément en mesure, ni prêt, à effectuer un stage, même en chantier d'insertion puisque ces structures doivent faire face à de nombreuses demandes et n'ont pas forcément les capacités d'accueil nécessaires. De plus les usagers des ateliers ne répondent pas toujours aux critères exigés par les SIAE (problématiques bien souvent trop importantes pour intégrer un emploi).

Les stages se révèlent cependant être une porte d'entrée dans le monde du travail mais également un moyen pour la personne de se rendre compte de ses capacités, d'asseoir un projet professionnel.

Il est à relever que des personnes peuvent partir en stage, emploi ou formation et réintégrer par la suite les ateliers.

Certaines personnes abandonnent, d'autres se voient obligées d'arrêter pour des problèmes de santé. Le public accueilli est dans de telles souffrances que tenir un emploi ou une formation est difficile.

A noter : une difficulté à développer les sorties positives du fait de la conjoncture actuelle mais aussi des difficultés personnelles de chacun, surtout de santé.

Autres sorties : 66 personnes dont 35 bénéficiaires du RSA

ABANDON : 14 personnes
DEMISSION : 13 personnes
INCARCERATION : 1 personne
AUTRES STRUCTURES D'ACCUEIL : 5 personnes
HOSPITALISATION / SANTE : 17 personnes
DECES : 1 personne
AUTRE : 15 personne (projet personnel)

Les personnes qui abandonnent ou qui sortent du parcours pour des raisons de santé et/ou d'hospitalisation sont relativement nombreuses. Ce sont des personnes très en difficultés et souvent depuis de nombreuses années. Parfois le degré d'addiction est tel qu'il est incompatible avec toute démarche collective (incapacité à arriver à l'heure, à respecter autrui, à tenir la durée de l'atelier...)

Certaines personnes qui décident et informent qu'elles ne viendront plus évoquent aussi bien souvent un problème de santé. Une autre partie de ces personnes dit ne pas se « retrouver » dans le public accueilli.

IV CONCLUSION

Nous avons accueilli dans les ateliers une grande majorité de personnes très loin de l'emploi à leur démarrage. Au vu des problématiques personnelles, le retour à l'emploi est un objectif pouvant être atteint à très long terme et certaines personnes ne travailleront peut-être plus. En effet, les personnes ont présenté des difficultés telles que le retour à l'emploi semble encore lointain d'un point de vue social, médical...

La durée d'accueil dans les ateliers est de 1 an, voire 18 mois. Or certaines personnes participent aux ateliers, en sortent puis reviennent (rupture liée à des formations, des emplois non aboutis, des problèmes de santé récurrents...). Cette durée se révèle parfois

insuffisante puisque des situations ne peuvent se régler en un temps établi. Pour chaque fin de parcours (objectifs ou limites de l'action atteinte, participation plus cohérente), un relais est trouvé avant de sortir la personne des ateliers de redynamisation.

Pour certaines personnes, il est difficile de trouver un relais à cause des problématiques (parfois irrémédiables) et qui rendent l'insertion (au sens large) très complexe. La question de la présence dans les ateliers peut aussi se poser (est-ce pertinent, leur présence relève-t-elle plutôt de l'occupationnel.... ?)

Les parcours longs dans les ateliers concernent ces personnes dont les difficultés sont telles qu'elles sont un frein conséquent dans leur insertion sociale ou socioprofessionnelle. Parfois c'est l'alcoolisme et la difficulté à aller vers le soin qui freine toutes démarches, parfois les problématiques psychiques sont telles que participer à des clubs de loisirs n'est pas possible...

La problématique de la confiance en soi reste très présente, les personnes ne se sentent « pas capable » d'honorer des missions, disent ne pas pouvoir se lever les matins (souvent lié à des prises médicamenteuses rendant le sommeil ou le réveil difficile)...

Si nous écartons le manque d'expérience professionnelle et le faible niveau de formation, nous constatons que les principaux freins à l'insertion professionnelle sont les grandes souffrances psychiques, parfois pathologiques, et les difficultés sociales auxquelles sont confrontées l'essentiel du public que nous accueillons chaque année.

Le partenariat développé apporte des réponses positives par rapport à l'accompagnement des personnes (rencontre à 3, contact téléphonique régulier).

- Contrat d'engagement établi en présence des référents
- Répartition entre les référents des domaines d'action
- Cohérence de discours
- Accompagnement et échanges positifs pour les bénéficiaires

En conclusion, bien que la mission première des ateliers de redynamisation soit l'accompagnement pré professionnel et l'insertion vers l'emploi et que les résultats attendus sont globalement conformes aux prévisions, on observe aussi par ailleurs que le contenu proposé répond à d'autres besoins, ou aspirations, des personnes en grande difficulté que nous accueillons. Le nombre important d'inscrit en augmentation par rapport à 2009, en témoigne. Les personnes adhérentes aux ateliers cherchent du lien social et du sens au quotidien de leur vie pour « garder la tête hors de l'eau ». Ce besoin d'être utile, d'exister est exprimé dans les ateliers. Or nous le savons, les personnes qui « sombrent » nécessitent des prises en charge lourdes, dont le coût social est proportionnel aux moyens à mettre en œuvre pour traiter la problématique, voire la pathologie. Ainsi, les ateliers de redynamisation contribuent directement pour certaines personnes à éviter des admissions institutionnelles coûteuses. Sans doute serait-il pertinent de se doter de moyens permettant de définir des critères d'évaluation pour mesurer les « coûts évités » grâce aux ateliers de redynamisation.